

REGION VERTE

ELUS ET AMIS DE L'ÉCOLOGIE



« L'écologie, c'est l'affaire de tous »

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ELUS ET AMIS DE L'ÉCOLOGIE

Déclarée à la sous-préfecture de Grasse le 26/12/1983 – agréée par Arrêté Préfectoral des A.M. du 05/06/1992
Agrément National par arrêté Ministériel du 01.12.1992 European Year of Environment – Label n°7.088

ACL	ADEAR 06	ADEV	CEEP
CP 06	LPO Paca	GADSECA	GIR Maralpin
PDCPV	UNALCI	URVN Paca	V.I.E. de l'Eau

Monsieur Jean-Louis BORLOO
Ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, en charge
des Technologies vertes et des Négociations sur le climat
Hôtel de Roquelaure
245, boulevard Saint Germain
75700 PARIS

Notre réf. : OinDpCD.2010.10.23.MeeddmMinBorloo

Objet : OIN Plaine du Var - Demande de saisine de Débat public

RECOMMANDÉ AVEC A.R

Nice, le 23 Octobre 2010

Monsieur le Ministre d'État,

Les organismes et les associations soussignés ont l'honneur de vous soumettre leur requête aux fins, qu'au titre de l'article L121-8 du Code de l'environnement, vous interveniez de votre haute autorité pour que la Commission nationale du débat public soit saisie du projet d'aménagement de la Plaine du Var, dans le département des Alpes-Maritimes. Ce projet de grande ampleur est conduit par l'établissement public d'aménagement, mis en place par le décret n°2008-773 du 30 juillet 2008, dans le cadre de l'opération d'intérêt national prise en compte par l'État, le 28 novembre 2006.

Au cours des différentes phases de ces processus, et depuis lors, bien que l'annonce d'une concertation ait été maintes fois réitérée, l'opération n'a fait l'objet d'aucune information publique, tant sur ses objectifs que sur son déroulement.

Oin Plaine du Var & Débat public - Requête auprès du Ministre d'État - 23 Octobre 2010 - Page 1/5

SIÈGE SOCIAL : Mairie de 06570 Saint Paul de Vence

PRÉSIDENT : Noël PERNA – 27, av de Verdun – 06700 Saint Laurent du Var - ☎ 04 93 31 57 21

Internet : WWW.region-verte.org – E-mail : contact@regionverte.org

Les organismes et les associations, soussignés, s'étonnent qu'un projet, présenté comme *d'intérêt national et future porte d'entrée de la France*, regroupant, dans son périmètre d'action soumis à de nombreuses contraintes, au titre de l'urbanisme (loi littoral), à celui de l'environnement (Natura 2000, sites et paysages), et particulièrement vulnérable aux risques d'inondation du fleuve Var (cause ces dernières années de spectaculaires et dévastatrices inondations), de nombreux projets d'infrastructures lourdes (*Port de Saint-Laurent-du-Var, Ligne ferroviaire à grande vitesse et gare T.G.V. niçoise, Ligne 2 du tramway*) et d'équipements locaux structurants (*Grand stade de Nice, déplacement du Marché d'intérêt national*) relevant de différents maîtres d'ouvrages et dont les coûts et caractéristiques techniques semblent devoir les soumettre déjà, individuellement ou collectivement dans le cadre d'un programme d'ensemble, à débat public, ne fasse pas l'objet de la saisine de la personne publique responsable du projet, que ce soit au titre des projets d'aménagement et d'équipement d'intérêt national, ou au titre des options générales en matière de développement durable.

Les organismes et associations soussignés vous sauraient gré de bien vouloir peser de toute votre autorité pour que s'ouvre, par la procédure du débat public, à l'ensemble de la population des Alpes-Maritimes et des territoires adjacents, une réflexion élargie à l'ensemble d'une problématique qui engage l'avenir de notre région entière et celui de l'aménagement du territoire national, et s'affiche de surcroît comme devant constituer une *référence mondiale en matière de développement durable*.

En vous remerciant par avance pour l'attention que vous voudrez bien accorder à leur requête, les organismes et associations, soussignés, vous prient de croire, Monsieur le Ministre d'État, en l'expression de leur haute considération.

L'Association Région Verte et les autres associations soussignées

[cf. [Liste ci-après](#)]

Copie : Monsieur le Président de la Commission nationale du débat public (CNDP)

Associations signataires

(dans l'ordre décroissant de leur champ géographique de compétence et d'agrément éventuels)



Union Nationale des Associations de Lutte contre les Inondations

UNALCI - France Inondations

Fondée en 2002, l'UNALCI regroupe les associations concernées par les inondations dans les différentes régions de France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer. Elle oeuvre pour la défense des victimes d'inondations et pour la recherche d'une meilleure maîtrise des phénomènes hydrologiques. Elle se donne pour tâche de centraliser les expériences locales et de les porter au plus haut niveau pour créer une dynamique de concertation puis d'action

UNALCI - 18 rue des Granges - 95430 Auvers-sur-Oise



Conservatoire-Études des Écosystèmes de Provence / Alpes-du-sud (CEEP)

Association créée le 24-12-75. Agrément régional protection de l'environnement du 15-06-94, Conservation de la diversité biologique des espaces naturels remarquables de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Regroupe des scientifiques et des naturalistes de compétences diverses. Membre de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels

CEEP - 890 chemin de Bouenhoure haut - 13090 Aix-en-Provence

Agrément régional PACA protection de l'environnement du 15.06.1994



Ligue Protectrice des Oiseaux – Région Paca (LPO Paca)

La LPO oeuvre à l'amélioration des connaissances scientifiques régionales par des études et suivis d'oiseaux, de la flore, de la faune et des milieux naturels associés, à la contribution à la sauvegarde d'espèces et de milieux menacés, à la protection et valorisation de la nature de proximité, et à l'information, l'éducation et la sensibilisation de tous les publics

LPO PACA - 6 Avenue Jean Jaurès - Villa Saint Jules - 83400 Hyères

Agrément régional PACA protection de l'environnement du 05.04.1998

Groupe interdisciplinaire de réflexion sur les traversées alpines et l'aménagement du territoire maralpin [GIR Maralpin]

49, avenue Cernuschi - 06500 Menton



Rassemble enseignants, chercheurs et experts, français et étrangers, de toutes disciplines, aux fins de contribuer à l'analyse de la problématique de l'aménagement du territoire, des voies de communication et des transports, ainsi que la protection de l'environnement, dans le secteur des Alpes de la Méditerranée

Agrément régional PACA protection de l'environnement du 09.09.2004



Union Régionale Vie et Nature [URVN Paca]

L'URVN Paca est affiliée à *France Nature Environnement* [FNE]. Elle est composée d'unions départementales, lesquelles fédèrent des associations des associations de protection de la nature et de l'environnement pour le développement durable

URVN - 60, rue Saint Ferréol - 13 001 Marseille

Agrément régional PACA protection de l'environnement



Var Inondations Écologisme « V.I.E. de l'Eau »

Constituée lors des inondations catastrophiques qui firent 200 victimes dans le Var, V.I.E. de l'eau met son expérience en oeuvre dans des missions d'intérêt général : vigilance inondations, inventaires et prévention, formation et partenariat environnemental

VIE de l'Eau - Hôtel de ville - Place Clément Balestra - 83210 Sollies-Toucas

Agrément protection de l'environnement pour le département du Var du 14.08.2003



GADSECA

UDVN 06

Groupement des associations de défense des sites et de l'environnement de la Côte d'Azur

Encore appelé *Union Départementale Vie et Nature 06* (UDVN 06), le GADSECA fait partie de l'URVN-PACA, elle même fédérée par France Nature Environnement (FNE)

Créé en 1970, le GADSECA regroupe aujourd'hui une quarantaine d'associations de défense de l'environnement du département des Alpes Maritimes. Il a pour objet de défendre les sites et l'environnement des Alpes Maritimes, soit en intervenant directement auprès des instances responsables, soit en aidant ou coordonnant les activités des organisations et associations affiliées

GADSECA - 142, chemin de la Tella - 06380 Eze

Agrément protection de l'environnement pour le département des Alpes-Maritimes du 22.05.1978



Pour un Développement Concerté de la Plaine du Var

le périmètre concerné par l'Opération d'Intérêt National (OIN) de la Plaine du Var et réorienter le développement avec une attention soutenue aux équilibres naturels, ainsi qu'aux enjeux industriels, sociaux, culturels, et scientifiques PDCPV - 574 Chemin Château Bresson - 06640 Saint-Jeannet

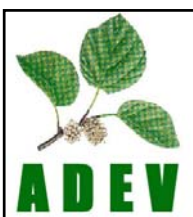


Confédération paysanne - Alpes-Maritimes

Syndicat pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de Via Campesina

Confédération paysanne - Place Chanoine Gouget - 06 380 Sospel



Association Défense Environnement Villeneuve [ADEV]

Association Loi de 1901, enregistrée le 18 Avril 2000 en Sous-préfecture de Grasse, N° 0061018084, L'ADEV s'est impliquée dans les débats publics relatifs à la ligne à grande vitesse "LGV PACA" et au Contournement Routier de Nice ; elle participe aux grands sujets de défense de l'environnement du département : gestion des déchets, protection des nappes phréatiques, protection de l'air, transports

ADEV - 17, avenue de Bellevue – 06270 Villeneuve-Loubet

**Agrément pour la nature et l'environnement sur l'ensemble du département des Alpes Maritimes
(1er Juin 2005)**



Association des Citoyens Laurentins [ACL]

Association loi de 1901 (déclaration n°19041, Sous préfecture de Grasse) ayant pour objet d'agir en faveur de la sauvegarde et l'amélioration de l'environnement, du cadre de vie et de la nature et de participer aux débats publics, enquêtes publiques et concertations avec le public. L'ADEV a notamment participé aux études sur les causes de la catastrophe de l'effondrement des digues de l'aéroport de Nice et s'implique dans celles de l'aménagement de l'estuaire du Var

ACL - 265 boulevard Louis Roux - 06700 Saint Laurent du Var



**Association pour le développement de l'emploi agricole et rural
[ADEAR 06]**

ADEAR 06 - Place Chanoine Gouget - 06 380 Sospel

Liste arrêtée à la date du 21 octobre 2010